

- > d'oublier le passé, on le convoque. Mais, dans les deux cas, le passé est mobilisé pour occulter la réalité du présent et pour construire un autre futur, celui souhaité par les nouveaux gouvernants. Dans le cas de Pétain, il s'agit de légitimer *de facto* le double choix inscrit dans l'armistice, celui de la Révolution nationale (projet autoritaire de rassemblement et d'exclusion) et celui de la collaboration avec l'occupant.

PLACE À L'IMAGINAIRE SOCIAL

Les constructions imaginaires de et dans la société agissent résolument dans le présent et y jouent même un rôle crucial au point que l'on peut parler d'imaginaires sociaux. Le philosophe Cornelius Castoriadis en fit le point nodal de sa pensée, dans les années 1970. Une dizaine d'années plus tard, l'historien Bronislaw Baczko explorait les mêmes pistes dans *Les Imaginaires sociaux*.

Ce n'est pas un hasard si ces deux auteurs innervèrent la pensée antitotalitaire, qui sonna bientôt le glas des modèles dits nomologiques, c'est-à-dire selon lesquels l'histoire est régie par des lois. Pour autant, ces imaginaires sociaux ne réfèrent pas uniquement au totalitarisme; ils peuvent être également moteurs et souvent conditions de possibilité d'une action de libération; c'est même sous cet angle que, dans la majorité des cas, ces imaginaires étaient perçus avant Cornelius Castoriadis et Bronislaw Baczko.

Pierre Popovic, de l'université de Montréal, a mis le doigt sur ce qui s'y joue: «L'imaginaire social est ce rêve éveillé que les membres d'une société font, à partir de ce qu'ils voient, lisent, entendent, et qui leur sert de matériau et d'horizon de référence pour tenter d'appréhender, d'évaluer et de comprendre ce qu'ils vivent; autrement dit: il est ce que ses membres appellent la réalité». On regrettera que la formule fonctionne pour la seule immédiateté, mais elle montre un point essentiel, à savoir que l'événement représenté prend statut d'événement, car c'est cette représentation qui agit dans le présent et dans le futur.

Pour reprendre ce que nous disions en introduction, il n'y a mémoire du futur que si ce futur, construit dans un passé donné, reste actif comme moteur de comportement et d'action. Tel peut être le cas de l'utopie.

Partons de celle de Thomas More. Le tournant est d'importance car, en ce xvi^e siècle de l'auteur d'*Utopia*, la promesse est passée du ciel à la terre. Dans et par un tableau extrêmement précis d'une société idéale, celle de l'île d'Utopia justement, il instruit un procès, en négatif, de la réalité sociale dans laquelle il vit.

LE CAS

DU DJIHADISME MONTRE QUE L'EFFONDREMENT DU COMMUNISME SOVIÉTIQUE N'A PAS SIGNÉ LA MORT DES UTOPIES

Sa vision (comme cadre) devient mémoire du futur à partir du moment où, dans sa lignée, les constructions utopiques s'inscriront comme horizon d'attente.

Le communisme nous en offre un exemple. Lénine et la Révolution d'octobre donnent corps à une utopie qui s'inscrit comme résolument engagée dans le présent de l'action et de la prise de pouvoir, la perfection attendue de l'utopie permettant de légitimer la violence du présent.

Pour le mouvement communiste international qui, dès lors, se déploie dans le monde entier, l'Union Soviétique devient, pour plusieurs décennies, le pays de l'utopie réalisée. La dimension téléologique (porté vers une finalité) du communisme, parce que fondée sur une promesse construite dans le passé, est bien une mémoire du futur. Avec la crise du communisme, la mémoire d'une utopie a laissé place à ce que François Furet a appelé le passé d'une illusion.

Depuis lors, le cas du djihadisme nous a montré que l'effondrement progressif puis soudain du communisme soviétique n'a pas signé la mort des utopies comme promesses agissantes. L'islamisme n'est pas qu'une promesse pour chacun au-delà de la mort, elle est un objectif politique au point que le sacrifice, rendu acceptable par la promesse de l'au-delà, est un instrument de ce combat sur terre. Tout est mobilisé, y compris le Djihad, pour construire sur terre une cité utopique fondée sur la charia, ensemble de normes censées émaner de la volonté divine.

QUEL AVENIR POUR NOTRE MÉMOIRE?

Mais, dans la formule «la mémoire du futur», la conjonction «du» est ambivalente et nous ne l'avons envisagée jusque-là qu'inscrite dans un présent donné. Le «du» peut signifier aussi «dans». Que sera donc notre mémoire dans l'avenir? Sur quelles sources se fondera-t-elle? Comment se rappelleront-on des événements d'aujourd'hui? Il est évident que les révolutions technologiques, sociales et économiques en cours posent depuis déjà quelque temps la question du futur de notre mémoire avec une particulière acuité.

Bernard Stiegler (*voir l'avant-propos page 10*) et Jean-Gabriel Ganascia (*voir Les fausses promesses du numérique, par J.-G. Ganascia, page 86*) convergent pour nous alerter sur les réflexions qui accompagnent ce que nous vivons, associant *big data* et algorithmes, avec les vastes mutations engendrées par l'intelligence artificielle.

Dans une critique frontale de Chris Anderson, selon qui les données amassées en grandes quantités parlent d'elles-mêmes et peuvent prédire l'avenir depuis le passé sans hypothèse ni même

théorie, Antoinette Rouvroy, de l'université de Namur, a bien ciblé les enjeux pour ce qui nous occupe ici, passé et futur étant absorbés dans le présent: «Il ne s'agit pas de prédiction. C'est un régime d'action sur l'avenir [...]. La réalité prend ainsi toute la place, la réalité en tant qu'actualité. C'est une actualité assez particulière qui prend la forme d'un vortex aspirant à la fois le passé et l'avenir. Tout devient actuel.»

LES SOURCES DE LA MÉMOIRE

Le *big data* change-t-il la question, cruciale, de la conservation des archives? Une polémique récente semble avoir répondu par anticipation à la question puisque dans un rapport demandé par la ministre de la Culture, une inspectrice générale des archives de France conseillait de conserver «les archives essentielles».

L'objet n'est pas là de discuter de ce que recouvrait l'adjectif, mais de relever qu'était évacuée l'hypothèse d'une très large conservation grâce à la révolution technologique de la numérisation et des capacités de stockage. Il ne s'agit pas simplement d'une question d'argent, même si elle n'est pas mince. La France, comme tous les pays développés, se trouve confrontée à une augmentation exponentielle des archives. Mais demander à un historien de trier les archives à conserver c'est, si le tri n'est pas aléatoire, aller à l'encontre de l'essence même de son métier. Il n'y a pas La Vérité en Histoire; il n'y a pas plusieurs vérités; il y a plusieurs lectures vraies des traces laissées par les événements passés.

Il y a toujours d'abord un questionnement. Les sources ne parlent jamais d'elles-mêmes, y compris si elles sont très nombreuses. Qui plus est l'historien plaidera toujours pour l'irréductibilité de l'événement. Il faut entendre par là qu'il n'y a pas d'événement inéluctable. Je suis, comme bien d'autres, parfaitement en situation de vous expliquer pourquoi tel événement s'est produit, mais je le serais tout autant pour expliquer pourquoi le contraire s'était produit. Il n'y a là aucun relativisme mais la prise en compte de la pluralité des possibles, la capacité des individus à agir sur et dans l'histoire, la conviction qu'il n'y a pas de lois en histoire. Ainsi, on redonne au futur et à sa mémoire sa liberté.

De fait la mémoire elle-même n'est en rien figée. Je m'arrêterai ici à la mémoire collective entendue comme représentation sélective du passé qui participe à la construction identitaire d'un groupe. Or la mémoire collective est dans l'histoire et elle agit sur l'histoire. Au cœur de notre propos se trouve ce que je nomme les régimes mémoriels et entend comme des configurations dominantes et stabilisées des représentations et appropriations du passé dans un présent donné. Les potentialités sont grandes

dans le présent de se projeter dans le futur, ou plus exactement de projeter un imaginaire social dans le futur.

ET LA MÉMOIRE COLLECTIVE?

Prenons un exemple. La mémoire des attentats du 13 novembre 2015 dans la région parisienne est l'objet d'un vaste programme de recherche que nous pilotons, Francis Eustache et moi-même. Ce programme 13-11 a plusieurs volets qui mettent au cœur du propos la réflexion sur l'articulation entre mémoire individuelle et mémoire collective d'un événement traumatique.

Des très nombreux entretiens recueillis dès l'été 2016 et de l'étude menée au même moment par le Crédoc sur un échantillon représentatif de quelque 2000 personnes, mais aussi au vu du déroulé des premières commémorations, la question est bien posée du futur de la mémoire des attentats et des possibilités que l'on a, ou pas, d'influer sur ce futur. On peut constater sans surprise un phénomène que je qualifierai d'entonnoir mémoriel.

On le sait: on ne peut et on ne doit se souvenir de tout. L'individu comme le collectif retiennent ce qui fait sens, et même ce qui suffit à faire sens, à rendre compte du sens de l'événement. Or de quel événement s'agit-il? De la chaîne des attentats qui ont touché la France entre 2015 et 2018, après les crimes de 2012 à Toulouse et Montauban. Et quels attentats apparaissent comme vecteurs de la mémoire collective de cet événement?

On note une forte polarisation sur les attentats du 13 novembre, devant ceux de janvier à Paris. Deux ans plus tard, dans une étude de juin 2018, Nice apparaît bien, mais loin derrière le 13 novembre pourtant plus lointain, tandis que les attentats de janvier 2015 sont peu évoqués. Si nous parlons des lieux des crimes du 13 novembre, le Bataclan est cité en premier, largement, en juin 2016, nous dit le Crédoc, mais le Stade de France et les terrasses le sont aussi, bien que bien moins.

En 2018, deux références restent: Paris, comme référence floue, et le Bataclan, comme lieu symbole. Les autres lieux s'estompent. L'entonnoir mémoriel dont je parle peut aboutir à la réduction au Bataclan comme vecteur de la mémoire collective des attentats du 13 novembre et, au-delà, de la chaîne des attentats des trois dernières années.

La mémoire au futur, c'est aussi l'articulation entre mémoire individuelle et mémoire collective. Nous pensons qu'il faut être résolument radical en convoquant non seulement l'héritage philosophique à côté des sciences sociales, mais aussi les neurosciences et les sciences cognitives pour penser pleinement l'interaction et donc pour penser la mémoire, telle qu'elle se décline au passé, au présent et au futur. ■



Cet article est adapté d'un chapitre du livre *La Mémoire au futur*, Le Pommier, 2018.

BIBLIOGRAPHIE

Programme 13-11:
www.memoire13novembre.fr

D. MAYAFFRE ET AL., *L'évolution de la mémoire de la Shoah au prisme de la statistique textuelle*, in D. PESCHANSKI ET B. SION (Eds.), *La Vérité du témoin*, Hermann, 2018.

H. ROUSSEAU, *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Belin, 2016.

A. ROUVROY ET B. STIEGLER, *Le régime de vérité numérique*, *Socio*, vol. 4, pp. 113-140, 2015.

B. CYRULNIK ET D. PESCHANSKI, *Mémoire et traumatisme. L'individu et la fabrique des grands récits*, INA éditions, 2012.